

0270016W
ACADEMIE DE ROUEN
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ARISTIDE BRIAND
2 RUE PIERRE SEMARD
27031 EVREUX CEDEX
Tel : 0232236900

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 50-1

Annule et remplace l'acte n° 50 - 2020-2021

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 27/01/2021

Réuni le : 18/02/2021

Sous la présidence de : Jean-Michel Diot

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2021

Numéro de la DBM : 01

Budget d'origine :

Budget primitif : []

Budget annexe : [X] Intitulé : GRETA

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 4

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

autorise le prélèvement sur fonds de roulement pour une admission en non valeur de 224.33€ correspondant à un certificat d'irrecouvrabilité pour Mme AOUADI ainsi que le prélèvement de 3 000€ pour financer la téléphonie en IP en complément du câblage en fibre du Greta sur le lycée Aristide Briand.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 8

Blancs : 0

Nuls : 0